



# POST-IT CDA



## CAISSE DE PÉRÉQUATION ARBITRAGE

Comme vous le savez (enfin, nous pensions que tous le savaient ...), la caisse de péréquation en arbitrage sur les matches de championnats seniors D1/D2/D3 et U18 tous niveaux/U15D1 (et autres niveaux le cas échéant) a été mise en place depuis ce début de saison 23/24.

Lors du stage de rentrée des arbitres du 8 septembre 2023, il a été clairement édicté les modalités et notamment le fait que les premiers règlements seraient faits «vers la mi-octobre 2023».

Il s'agit là d'un dispositif nouveau que les services administratifs du district ont découvert et doivent appréhender niveau modalités de fonctionnement technique et bancaire.

Il a été vu largement écrit et diffusé sur divers réseaux sociaux, le fait que beaucoup « trouvaient bizarre de ne rien avoir reçu depuis début septembre » et « ne comprenaient pas pourquoi ». (Notez également que 3 arbitres n'ont pas envoyé le RIB demandé, malgré trois rappels de notre part).

Sachez que les virements ont été faits au départ du District lundi 16 octobre et ont pris en compte tous les matches arbitrés depuis début septembre jusqu'à la journée des 7/8 octobre (week-end dernier) incluse. Surveillez vos comptes bancaires, le virement doit être effectué ou le sera très prochainement (délais interbancaires notamment).

Un calendrier de règlement vous sera communiqué jusqu'à la fin de la première partie de saison (décembre 23), vous permettant de suivre les dates et les paiements.

En cas de virement non reçu ou toute autre question, merci de contacter uniquement le Directeur administratif de préférence par mail ([direction@haute-saone.fff.fr](mailto:direction@haute-saone.fff.fr)) et Philippe PRUDHON en copie du mail. Merci à vous.